Le réseau de transport d'électricité

GT Comptage & Données

Mardi 3 mai 2022

RTE

Copyright RTE – 2021. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

SOMMAIRE

Point sur déploiement du comptage connecté

Passage à l'ISP 15

- Concertation ISP15 : macro-planning global & objectifs 2022
- Rappel des points déjà concertés en GT Comptage et données
- Points à l'ordre du jour de la concertation

Point sur les services CART en lien avec TURPE 6

- Rappel des services ouverts
- Nouveau service d'affichage de la Puissance Souscrite appliquée

Points divers

- Evolution du service BIG Adjusted

1 Déploiement du comptage connecté

Déploiement du Comptage connecté au 30.04.2022

7 755 PdC connectés (sur 8 670)

	IP	RTC
Consommateurs	**96,9%**	**3,1%**
Distributeurs	**94,0%**	**6,0%**
Ferroviaire	**100,0%**	**0,0%**
Interconnexions	**61,5%**	**38,5%**
Producteurs		
Hydraulique	60,7%	39,3%
Nucléaire	33,3%	66,7%
Thermique	60,0%	40,0%
ENR	84,3%	15,7%
Total général	**89,4%**	**10,6%**

2 Passage à l'ISP 15

Concertation ISP15 : point d'étape et objectifs 2022



Début de la concertation (mai 2019) et appel à contributions

Constitution d'historique pour calage du modèle de prévision RE

Phase à blanc

- Transmission des données d'historique
- Tests techniques des interfaces et flux d'information avec RTE
- Déploiement en production

Réalisé en 2020 et 2021

- Concertation sur les évolutions à la cible au sein des différents GT concernés
- Insertion dans les règles de marché MA-RE v10 et dans les rapports d'accompagnement NEBEF et MECAPA

Objectifs 2022

- Finaliser la concertation sur les impacts à la cible
- Ateliers techniques sur les échanges de données
- Concertation des modalités transitoires au sein des GT
- Poursuite de l'insertion dans les règles de marché

Rappel des points déjà concertés en GT Comptage et données

Une consultation a été lancée en 2021 pour recueillir les avis sur la proposition RTE concernant la prise en compte des impacts du passage à l'ISP 15.

Les données impactées sont:

- Les données de comptage brutes et validées,
- Les données physiques brutes et validées.

Ces données actuellement au pas 10 min vont passer au pas 5 min.

Les données réseau permettant la facturation du CART ne sont pas impactées et resteront au pas 10 min.

Rappel des points déjà concertés en GT Comptage et données

Résultat de la consultation en synthèse:

- Avoir un accès anticipée aux données au pas 5 min avant la date de bascule,
- Mettre à disposition une plateforme de test mettant à disposition les API selon les modalités cibles,
- Proposer un accompagnement technique,
- Garantir les performances du Portail Services et du Portail Data avec des volumes de données qui doubleront,
- Détailler la stratégie de migration.

Détails des impacts sur les services de données

<table>
<tr><th>Données concernées</th><th>Pas</th><th>Impact sur le Portail Data</th><th>Impact sur le Portail Services</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Données de Comptage:
• Puissance moyenne active soutirée/injectée brut
• et/ou validée
• Puissance moyenne réactive soutirée/injectée
• brut et/ou validée

Portail Services RTE : service privé Visualiser les données de Comptage, service privé Télécharger vos données en masse «tous mes points de comptage validé »

Portail Data: API Big Metering, API Speed Metering, Speed Metering View

Données Physiques:
• Puissance moyenne active injectée
• Puissance moyenne active soutirée

Portail Services RTE : Visualiser les données Physiques, Télécharger vos données en masse « tous mes points physiques » (données validées), Notification sur dépassement de seuil de consommation (NDCONSO)

Portail Data: API Big Physical, API Speed Physical, Speed Physical View</td><td>1’ , 5’, Donnée brute</td><td>SPEED Metering et SPEED Physical

• Le champ résolution est une variable d’appel à l’API qui est actuellement valorisé à PT1M ou PT10M et qui sera valorisé à PT1M ou PT5M ou PT10M</td><td rowspan="2">Un contrôle sera mis en œuvre pour empêcher de sélectionner une date de début et une date de fin à cheval sur la période avant et après bascule au pas 5 min:

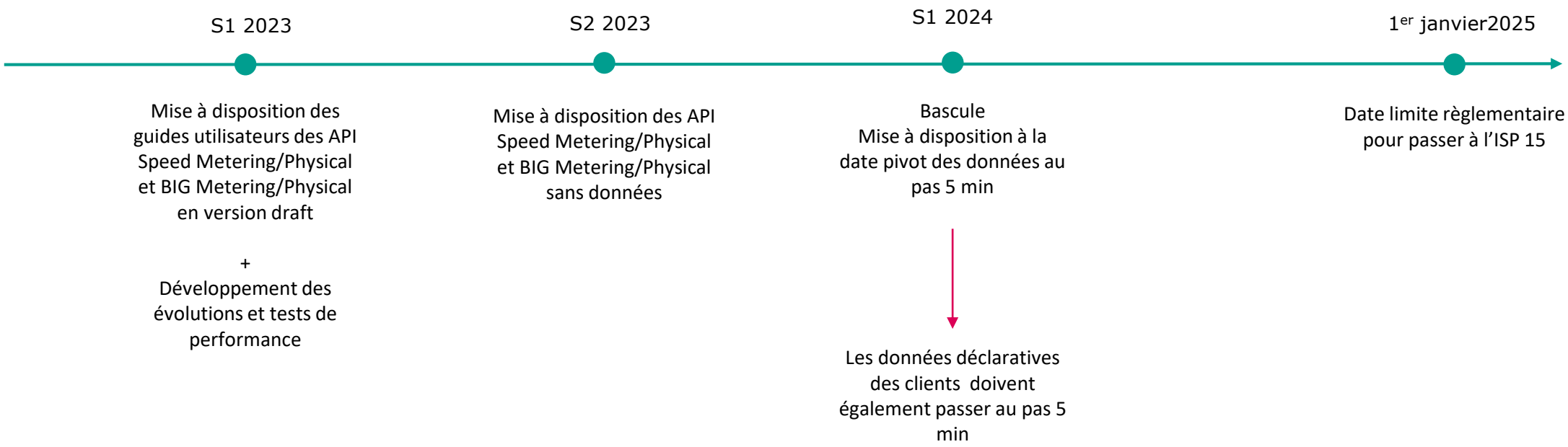
</td></tr>
<tr><td>5’, Donnée validée</td><td>BIG Metering & BIG Physical

Ressource « updated_data »:
• Ajout de la granularité: PT10M ou PT5M dans la réponse
Ressource « validated_points »
• Le champ résolution est une variable d’appel à l’API qui est actuellement valorisé à PT10M et qui sera valorisé à PT5M ou PT10M</td></tr>
</table>

Recueillir les avis

Date de bascule:

- ✓ les données de comptage et les données physiques sont les premières données à basculer sur le nouveau pas de restitution



Recueillir les avis

Modalités de republication:

- ✓ Le principe: les données dont la date de la mesure est avant la date de bascule sont au pas 10 min et seront republiées au pas 10 min après la date de bascule.

  Ex: une donnée de comptage télérelevée le 3 mai 2022, publiée le 4 mai 2022 au pas 10 min est republiée après correction après la date de bascule de S1 2024. Cette republication est faite au pas 10 min.

  Le principe retenu par RTE est différent de la solution Enedis. Enedis prévoit de publier les données au pas 5 min après la date de bascule quelque soit la date de la mesure.

- ✓ L'impact: la coexistence de publication au pas 5 min et d'éventuelles republication au pas 10 min pendant 5 ans maximum*.

- ✓ La justification: maintenir l'homogénéité des données avec un pas 10 min pour les données avant la date de bascule et un pas 5 min pour les données après la date de bascule. Uniformiser la stratégie de republication avec celles appliquées pour les données marchés.

Régularisation des Données de Comptage
Pour toute régularisation des Données de Comptage Validées, une régularisation de facturation de l'application du TURPE est effectuée sur la facture suivante. Les régularisations de facturation sont soumises à la prescription quinquennale de l'article L. 110-4 du code de commerce

Recueillir les avis

Traitement des cas particuliers:

- ✓ Contexte: actuellement les compteurs présentent deux modalités de télérelève: RTC au pas 10 min et IP au pas 1 min, les données des compteurs IP sont ensuite moyennées au pas 10 min. Les données RTC ne sont donc pas directement compatibles avec le passage au pas 5 min. A l'horizon 2024/2025, on estime que le reliquat des compteurs non migrés sous IP seraient de l'ordre de 250 unités.

- ✓ Solution proposée: Pour gérer ce reliquat RTE propose de convertir les données de comptage 10 min à un pas 5 min en dupliquant la valeur du pas 10 min sur les deux pas 5 min qui l'encadrent.

Avant date de bascule

date	hour	utc	quantity	measure_unit_name
19/04/2022	00:00:00	UTC +02:00	6540	KW
19/04/2022	00:10:00	UTC +02:00	6780	KW
19/04/2022	00:20:00	UTC +02:00	6720	KW
19/04/2022	00:30:00	UTC +02:00	6660	KW
19/04/2022	00:40:00	UTC +02:00	6660	KW

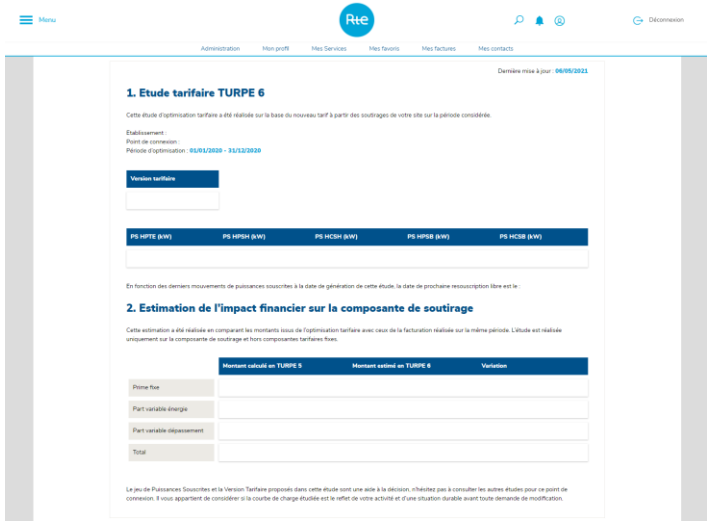
Après date de bascule

date	hour	utc	quantity	measure_unit_name
19/04/2022	00:00:00	UTC +02:00	6540	KW
19/04/2022	00:05:00	UTC +02:00	6540	KW
19/04/2022	00:10:00	UTC +02:00	6780	KW
19/04/2022	00:15:00	UTC +02:00	6780	KW
19/04/2022	00:20:00	UTC +02:00	6720	KW
19/04/2022	00:25:00	UTC +02:00	6720	KW
19/04/2022	00:30:00	UTC +02:00	6660	KW
19/04/2022	00:35:00	UTC +02:00	6660	KW
19/04/2022	00:40:00	UTC +02:00	6660	KW
19/04/2022	00:45:00	UTC +02:00	6660	KW

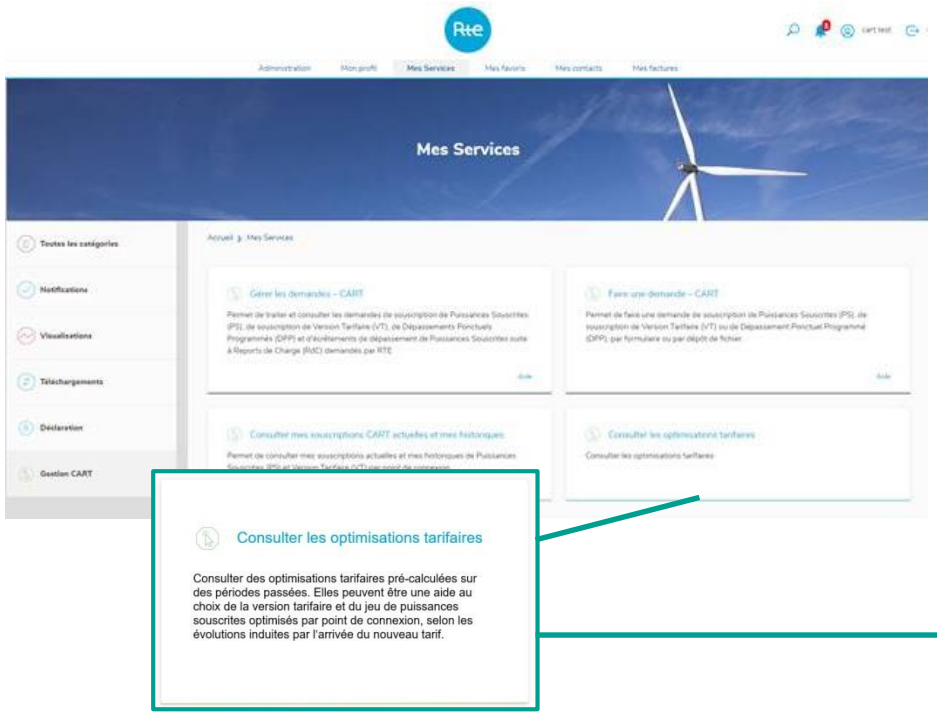
3 Services CART en lien avec le TURPE 6

Optimisations tarifaires

- Ce service permet de consulter les optimisations tarifaires réalisées par RTE
- L'utilisateur peut visualiser les optimisations des PdC pour lesquels il dispose d'une habilitation aux services de Gestion CART
- Le service se situe dans la catégorie « Gestion CART »
- Les optimisations tarifaires restent consultables pendant six mois
- Les prochaines optimisations seront réalisées dans le cadre des actualisations de coefficient et seront mises en ligne dès que possible
- Le service est décrit dans Cataliz



Optimisations tarifaires



Menu

Déconnexion

Administration | Mon profil | Mes Services | Mes favoris | Mes factures | Mes contacts

Dernière mise à jour : **06/05/2021**

1. Etude tarifaire TURPE 6

Cette étude d'optimisation tarifaire a été réalisée sur la base du nouveau tarif à partir des soutirages de votre site sur la période considérée.

Etablissement :
Point de connexion :
Période d'optimisation : **01/01/2020 - 31/12/2020**

Version tarifaire

PS HPTE (kW)	PS HPSH (kW)	PS HCSH (kW)	PS HPSB (kW)	PS HCSB (kW)

En fonction des derniers mouvements de puissances souscrites à la date de génération de cette étude, la date de prochaine resouscription libre est le :

2. Estimation de l'impact financier sur la composante de soutirage

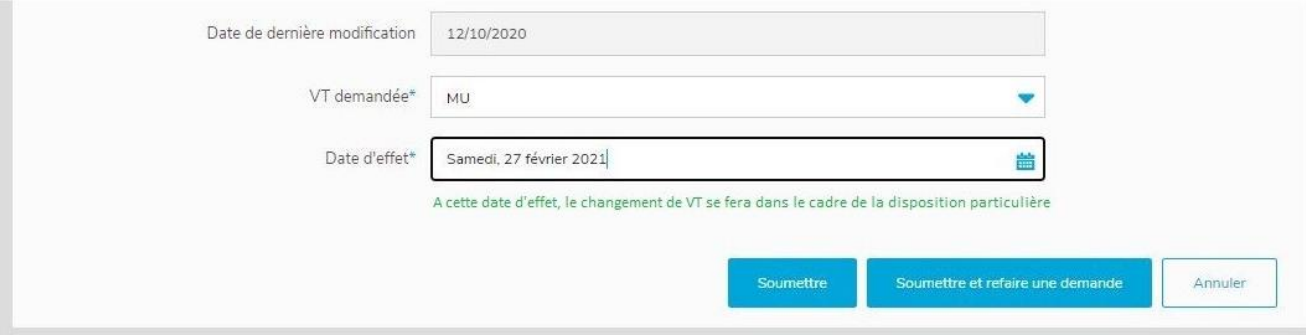
Cette estimation a été réalisée en comparant les montants issus de l'optimisation tarifaire avec ceux de la facturation réalisée sur la même période. L'étude est réalisée uniquement sur la composante de soutirage et hors composantes tarifaires fixes.

	Montant calculé en TURPE 5	Montant estimé en TURPE 6	Variation
Prime fixe			
Part variable énergie			
Part variable dépassement			
Total			

Le jeu de Puissances Souscrites et la Version Tarifaire proposés dans cette étude sont une aide à la décision, n'hésitez pas à consulter les autres études pour ce point de connexion. Il vous appartient de considérer si la courbe de charge étudiée est le reflet de votre activité et d'une situation durable avant toute demande de modification.

Gestion des changements de Version Tarifaire

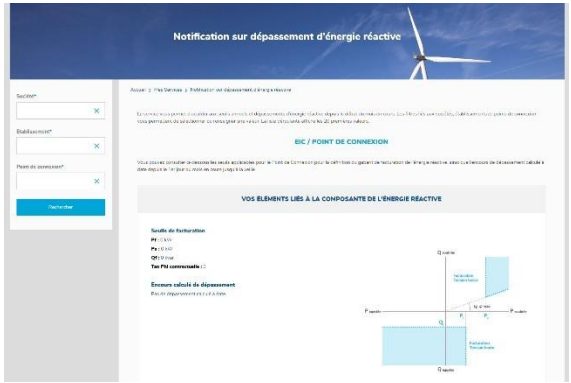
- Adaptation du service Gestion CART afin de bénéficier de la disposition particulière TURPE 6 sur les changements de VT
- Lorsqu'une demande se fait dans le cadre de la disposition particulière, l'utilisateur en est informé :



- Les demandes de changement de VT en masse qui se font dans le cadre de la disposition particulière sont également affichées à l'utilisateur avant validation

Notification de dépassement d'énergie réactive

- Ce service est destiné aux :
  - Distributeurs
  - Industriels
  - Producteurs
  - Ferroviaires

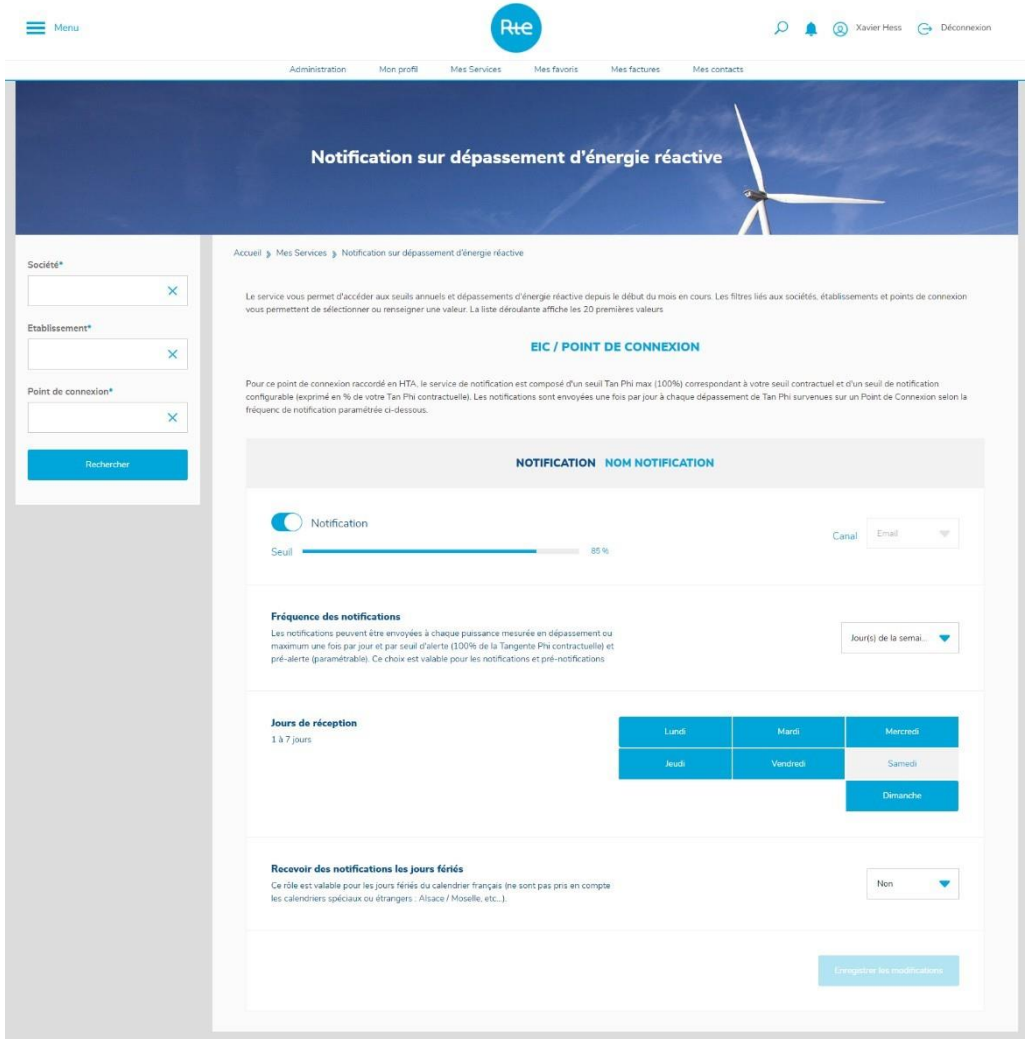


- Ce service permet de recevoir une notification par email, définie selon les préférences de l'utilisateur :
  - lors de l'atteinte du seuil de notification puis à chaque palier de renotification
    - Par exemple lors du dépassement d'un encours de 500€ (seuil), puis à chaque dépassement de 100€ ensuite (palier)
  - à chaque journée en dépassement
- L'encours calculé de dépassements d'énergie réactive est le cumul des dépassements en tension haute et en tension basse. Le calcul est réalisé chaque matin entre le 1er jour du mois en cours jusqu'à la veille

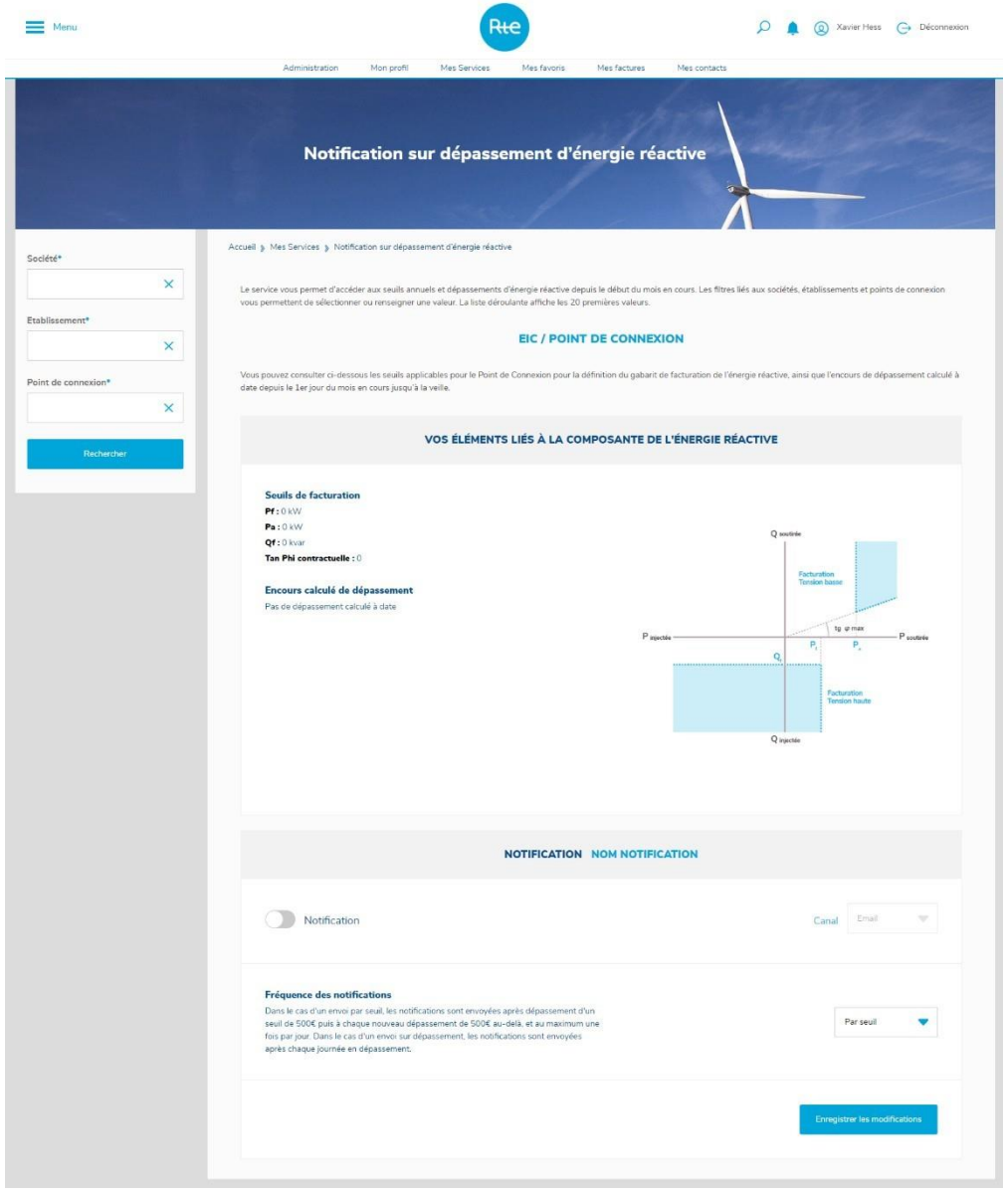
- Le service de notification sur dépassement d'énergie réactive permet également la consultation des données suivantes directement sur le Portail Services :
  - les seuils annuels du gabarit de facturation de l'énergie réactive
  - les encours calculés de dépassements d'énergie réactive depuis le début du mois en cours jusqu'à la veille

Notification de dépassement d’énergie réactive

HTA

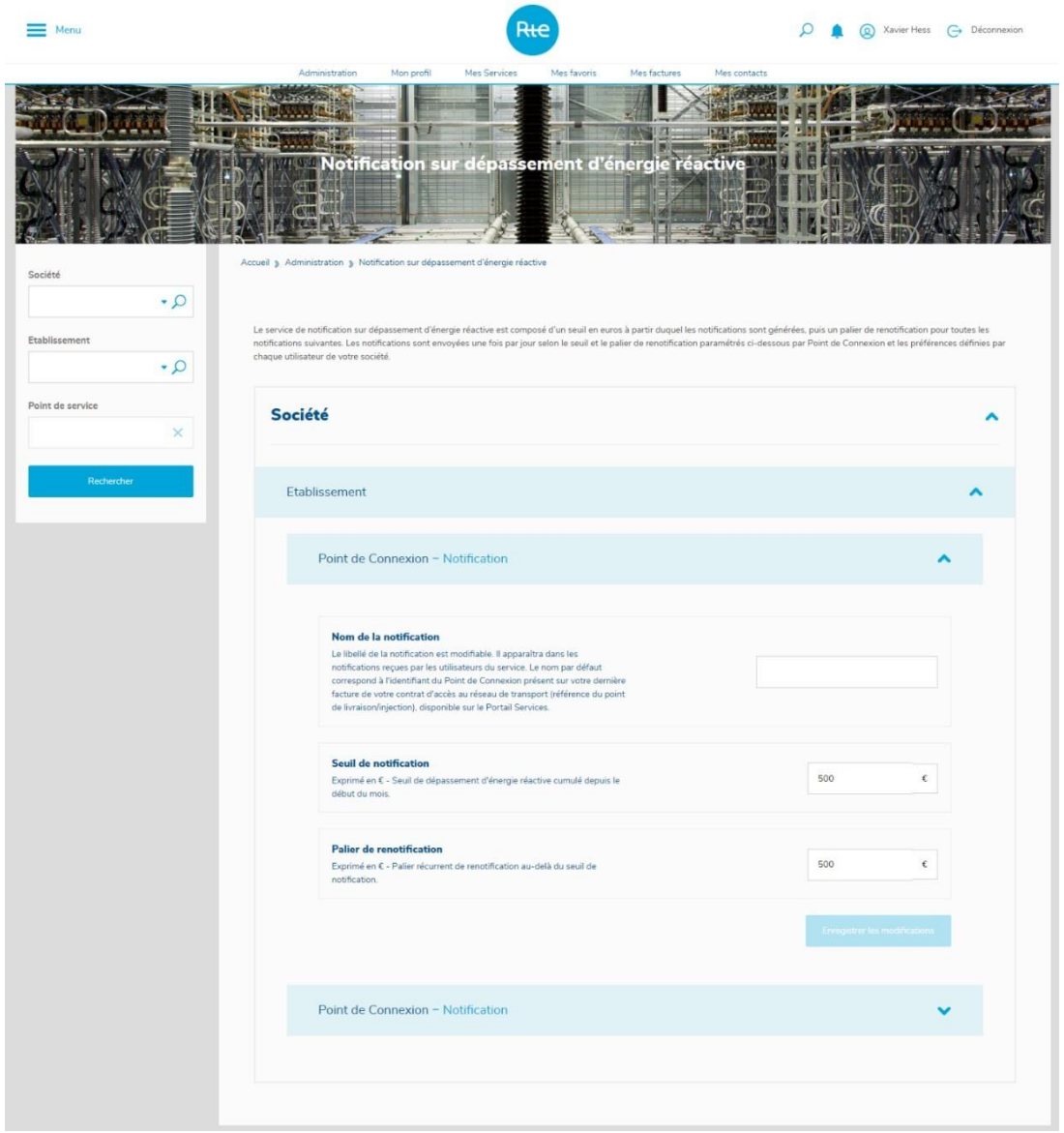


HTB



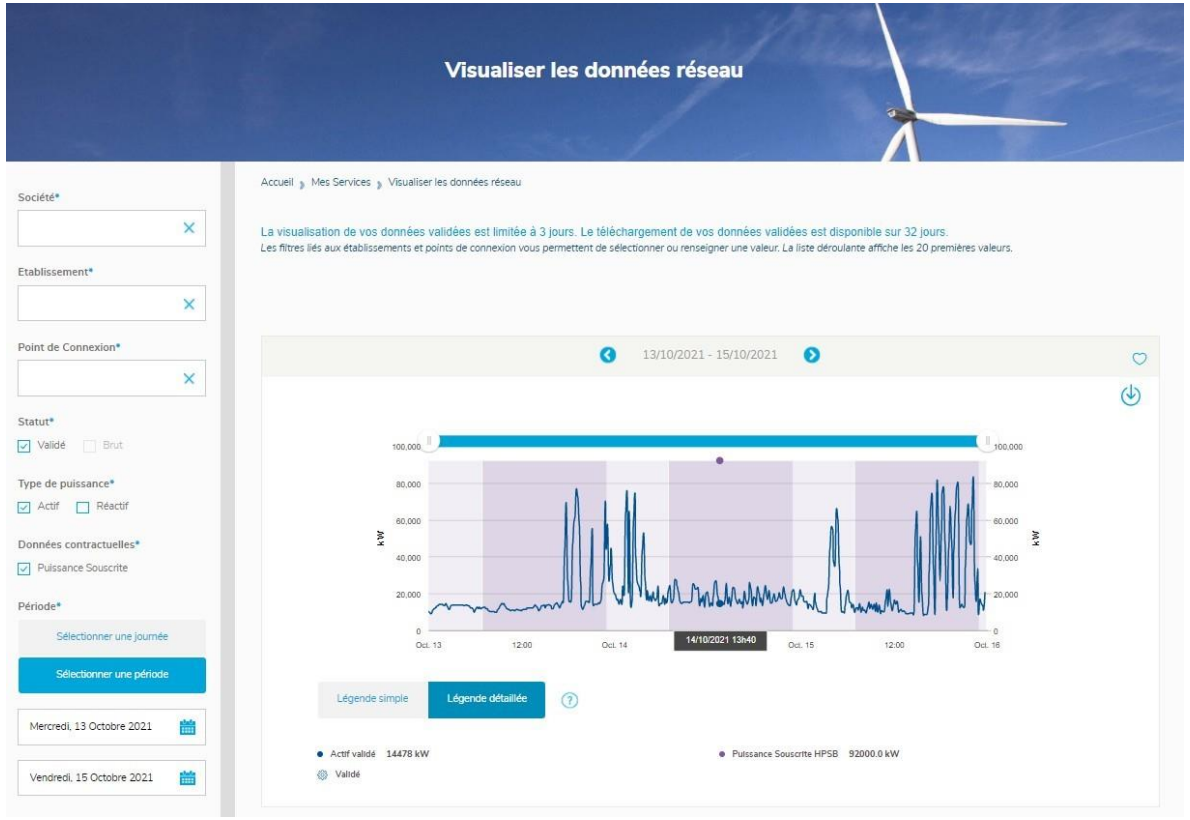
Notification de dépassement d’énergie réactive

Administration d’un PdC HTB

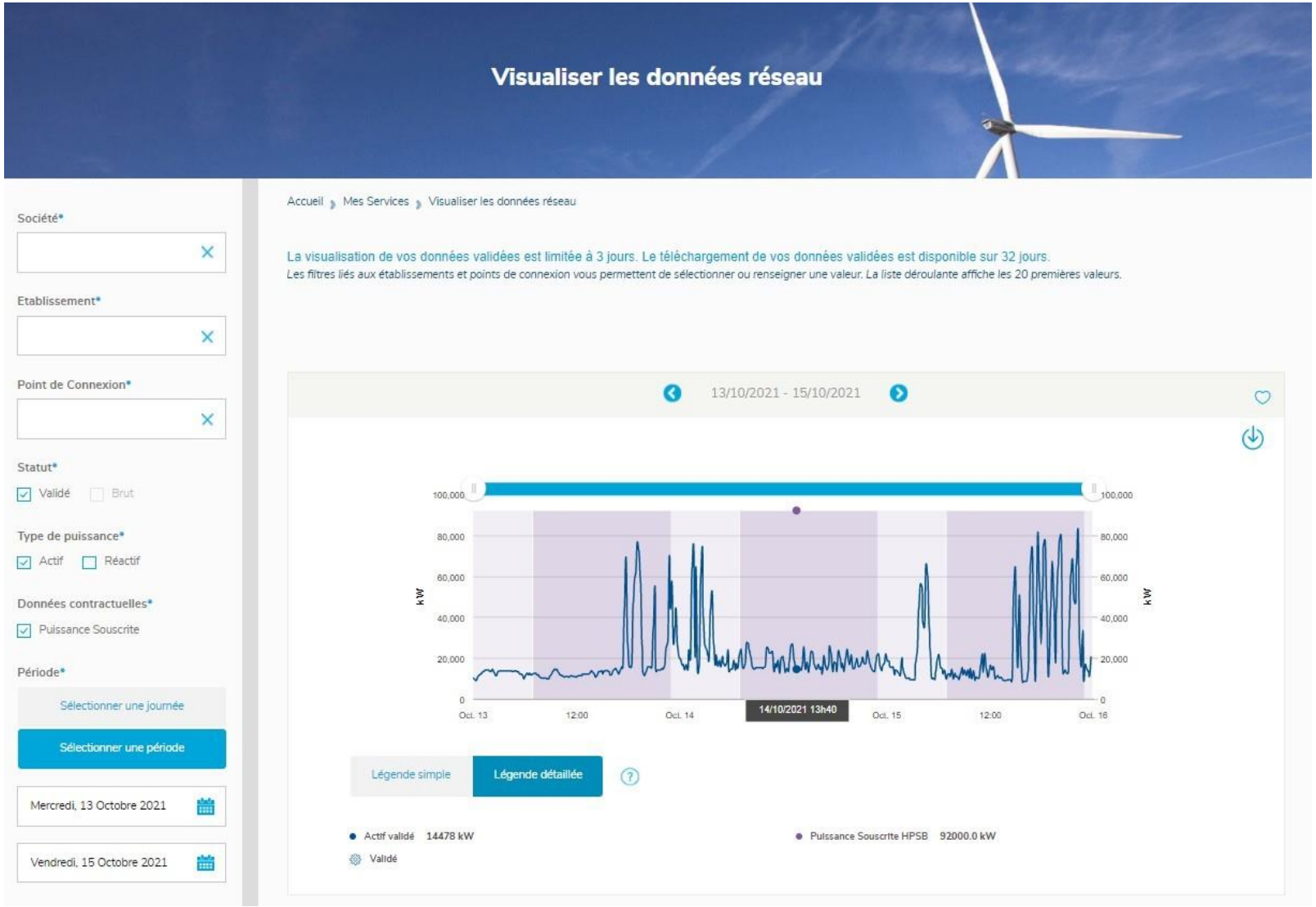


Affichage de la Puissance Souscrite appliquée

- Ajout de cette donnée contractuelle dans le service « Visualiser les données réseau »
- L'activation de la coche « Puissance Souscrite » permet l'affichage pour chaque point 10 minutes de la Puissance Souscrite appliquée
- Les périodes sont affichées dans différentes teintes
- Les dépassements sont indiqués
- Cette donnée est disponible via les exports et les API



Affichage de la Puissance Souscrite appliquée



4 Points divers

Evolution du service BIG Adjusted

Contexte:

- Dans le cadre de la refonte de certaines applications pour satisfaire aux contraintes règlementaires liées à la publication des écarts de RE, RTE a mis en œuvre une simplification et une meilleure gestion de la performance du service BIG Adjusted. Le service BIG Adjusted permet d'accéder aux données de consommation ajustée. Ce service s'adresse aux RE et aux clients CART.

Les évolutions permettent:

- L'accès aux données des sites de production et la distinction sites consommateurs, ferroviaires et auxiliaires
- L'augmentation du nombre maximal de sites disponibles par requête

Plusieurs communications ont été faites pour accompagner cette évolution:

- AT MARE de novembre 2021
- Envoi de mailing aux clients CART et RE en février 2022

Echéances:

- La nouvelle version de l'API BIG Adjusted est disponible en environnement de pré-production depuis mars 2022 (lien vers le guide https://data-dev.rte-france.com/catalog/-/api/doc/user-guide/Big+Adjusted/2.0)
- La V1 restera disponible et inchangée jusqu'à juin 2022
- **A partir du GO live de juin 2022, les données seront disponibles uniquement à partir de la nouvelle version de l'API**

Le réseau
de transport
d'électricité

Copyright RTE – 2021. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)